

ETIENNE BLANCHET HOLDING

Société à responsabilité limitée
 Au capital de 3 073 144 euros
 Siège social : 150 avenue de la République - 92120 MONTROUGE
 887 952 679 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 MAI 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 40 223,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	40 223,54 euros
A la Réserve Légale	4 022,35 euros
(Laquelle serait partiellement dotée)	-----

<i>Le Solde :</i>	36 201,19 euros
-------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur « créiteur »	206,46 euros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	36 407,65 euros

A titre de dividende global à l'Associé Unique	35 000,00 euros
(Soit 0,01 euros par part)	-----

<i>Le Solde :</i>	1 407,65 euros
-------------------	----------------

Pour un montant de 1 000,00 euros au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 299 000,00 euros **et pour un montant de 407,65 euros au compte « Report à Nouveau » créiteur** qui s'élève ainsi à 407,65 euros.

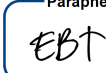
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 35 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement sur Décision de la Gérance.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Paraphe


Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant
- Exercice clos le 31 décembre 2023 : 30 000,00 euros, soit 0,02 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2024 : 30 000,00 euros, soit 0,02 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

BLANCHET Etienne

330054D413E748C...

Désignation de l'entreprise		SARL ETIENNE BLANCHET HOLDING												150 avenue de la République												Néant		*																																														
Adresse de l'entreprise		92120 MONTROUGE																																																																								
SIRET		88795267900025												Durée de l'exercice en nombre de mois *												12																																																
														Durée de l'exercice précédent *												12																																																
														Exercice N clos le												31122025												Exercice N-1 clos le												31122024																								
ACTIF														Brut												Amortissements-Provisions												Net												Net																								
														1												2												3												4																								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*		010												012																																																											
			014												016																																																											
	Immobilisations corporelles*		028												47 454												030												40 937												6 517												13 445											
	Immobilisations financières* (1)		040												3 074 335												042												460												3 073 875												1 315 035											
	CONFORME A (5)		044												3 121 789												048												41 397												3 080 392												1 328 480											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050												052																																																										
		Marchandises *		060												062																																																										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064												066																																																											
	(2)	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres * (3)	070												070																								70 758																																			
			072												312 743												074												312 743												301 082																							
			092												6 463												094												6 463												5 730																							
			080																								082																																															
	Disponibilités		084												116 716												086												116 716												21 657																							
	Total II		096												435 921												098												435 921												399 227																							
	Total général (I + II)		110												3 557 710												112												41 397												3 516 313												1 727 708											
PASSIF																										Exercice N												Exercice N-1																																				
																										NET												1												NET												2												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120												3 073 144												1 313 844																																															
	Ecart de réévaluation		124																																																																							
	Réserve légale		126												19 468												19 468																																															
	Réserves réglementées*		130																																																																							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132												298 000																																																											
	Report à nouveau		134												206												334 392																																															
	Résultat de l'exercice		136												40 224												(6 185)																																															
	Subventions d'investissement		137																																																																							
	Provisions réglementées		140																																																																							
Total I		142												3 431 042												1 661 518																																																
Provisions pour risques et charges		154																																																																								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																																							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																																							
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166												6 169												7 691																																															
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 10 699)		172												26 128												14 470																																															
	Comptes courants d'associés		173												52 974												44 029																																															
	Autres dettes		175																																																																							
	Produits constatés d'avance		174																																																																							
Total III		176												85 271												66 189																																																
Total général (I + II + III)		180												3 516 313												1 727 708																																																
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193																								(4)												Dont dettes à plus d'un an												195																							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197																								(5)												Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *												182												1 761 970											
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199												311 253												(5)												Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *												184																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)				Désignation de l'entreprise: SARL ETIENNE BLANCHET HOLDING				Néant		*
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210				
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	{ 215 217		214				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					218	302 230	263 432		
	Production immobilisée *					222				
	Subventions d'exploitation reçues					224				
	Autres produits COPIE					226				
	CERTIFIEE					230	3			
	CONFORME A L'ORIGINAL Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	302 233	263 432		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stocks (marchandises) *					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*					240				
	Autres charges externes (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	54 483	42 718		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 731	244	3 854	17 261		
	Rémunérations du personnel *					250	167 884	99 285		
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)			380	635	252		52 227		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255		254	7 637	13 117		
	Dotations aux dépréciations					256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	2	1		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)					264	233 861	224 610		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	68 373	38 822	
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280	4 159	3 522	
Produits exceptionnels (IV)					290					
Charges financières (V)					294	9 911	43 523			
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	1 961			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	20 436	5 007			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	40 224	(6 185)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	40 224	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322	460			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	20 436			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	20 623			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
				Déduction exceptionnelle - nulle simulateur de conduite	641					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647					
				Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	81 743	354		
						Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)					356				
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	81 743	372		
						Déficit col. 2				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 516 313** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **306 393** euros et un total **charges** de **266 169** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **40 224** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

La durée de **12** mois.

CONFORME A

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et s'applique à compter du 1^{er} janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025 ne sont pas significatives et ne sont pas détaillées.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise a choisi d'utiliser les durées réelles d'utilisation pour l'amortissement des biens non décomposés.

Dès lors qu'il l'a été possible (immobilisation significative et mesurable), les immobilisations ont été décomposées par lot et amorties séparément pour tenir compte de leur propre rythme de consommation des avantages futurs économiques attendus.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d' utilisation probable du bien.

Matériel de transport 3 - 5 ans

Matériel de bureau Linéaire 3 - 5 ans

Mobilier Linéaire 5 - 10 ans

Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

A la clôture de l'exercice, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La société SIMATIX a été radiée en février 2026.

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			23 803	6 812	2 930	27 685
	Matériel de bureau, mobilier			11 952	2 787	1 487	13 252
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			35 755	9 599	4 417	40 937
TOTAL				35 755	9 599	4 417	40 937

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		460		460
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		460		460
	TOTAL GENERAL		460		460
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		460		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	132		132
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70	70	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	812	812	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	311 253	311 253	
	Débiteurs divers	608	608	
	Charges constatées d'avance	6 463	6 463	
	TOTAL DES CREANCES	319 338	319 206	132
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 169	6 169		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	15 429	15 429		
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 699	10 699		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	52 974	52 974		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	85 271	85 271		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		70
Autres créances		70
ORG SOCIAUX PROD.A RECEVOIR	70	

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		1 170
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN. FACT.NON PARVENUES	1 170	1 170

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			6 463
Loyer	01/01/2026 31/12/2026	6 463	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6 463

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 073 144,00	1,0000	3 073 144,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		3 073 144,00	1,0000	3 073 144,00

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)
Etat exprimé en euros

31/12/2025

Filiales et participations

10

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale 4SH	1 916 199	58,39	1 313 744	1 313 744	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SIMATIX PLAE EXCI BECLM	1 019 (48 964) 24 311 758 742	46,00 19,90 50,00 36,50	460 199 500 1 759 300	199 500 1 759 300	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernie exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale 4SH		9 476 887	314 239		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SIMATIX PLAE EXCI BECLM		(3 259) 14 477 271 944 1 852 580	(13 594) 23 310 172 779		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	01/01/2025 31/12/202512 mois	01/01/2024 31/12/202412 mois	01/01/2023 31/12/202312 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	302 230100,00	263 432100,00	317 487100,00
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises			
MARGE COMMERCIALE (a)			
Production vendue + Variation production stockée + Production immobilisée	302 230100,00	263 432100,00	317 487100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	302 230100,00	263 432100,00	317 487100,00
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe			
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	302 230100,00	263 432100,00	317 487100,00
MARGES (Commerciale + Production)	302 230100,00	263 432100,00	317 487100,00
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)	2 0260,67 52 45817,36	1 3130,50 41 40515,72	1 5260,48 32 89010,36
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	54 48318,03	42 71816,22	34 41610,84
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	247 74781,97	220 71483,78	283 07189,16
+ Subventions - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires - Cotisations sociales	 3 8541,28 167 88455,55	 1160,04 17 1456,51 99 28537,69 52 22719,83	 1100,03 18 6965,89 131 27241,35 45 35614,29
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	76 00925,15	51 94019,72	87 63727,60
+ Reprises sur amortissements et provisions + Pdts des cessions d'immos incorp. et corp. + Autres produits de gestion courante + Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat	 3 7 6372,53	 13 1174,98	 1 12 6073,97
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions - Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées - Autres charges de gestion courante	 2	 1	 640,02
RÉSULTAT EXPLOITATION	68 37322,62	38 82214,74	74 96723,61
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	 4 1591,38 9 9113,28	 3 5221,34 43 52316,52	 231 91073,05 1 9050,60
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	62 62120,72	(1 178)-0,45	304 97296,06
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	 1 9610,65		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 961)-0,65		
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices	 20 4366,76	 5 0071,90	 7 5092,37
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	40 22413,31	(6 185)-2,35	297 46393,69